



BAREME OFFICIEL DES HONORAIRES ORPI ORTHEZ IMMOBILIER

Montants TTC (T.V.A à 20 %), calculés sur le montant de la transaction réalisée

TRANSACTIONS

Prix de vente	Bien d'habitation Honoraires à la charge du vendeur	Bien immobilier Neuf Honoraires à la charge du vendeur	Professionnel / Commercial / Industriel à la charge du vendeur
Jusqu'à 50 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €
De 50 001 € à 60 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €
De 60 001 € à 75 000 €	6 000 €	6 000 €	6 000 €
De 75 001 € à 90 000 €	7 000 €	7 000 €	7 000 €
De 90 001 € à 111 000 €	8 000 €	8 000 €	8 000 €
De 111 001 € à 130 000 €	9 000 €	9 000 €	9 000 €
De 130 001 € à 150 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €
De 150 001 € à 170 000 €	11 000 €	11 000 €	11 000 €
De 170 001 € à 190 000 €	12 000 €	12 000 €	12 000 €
De 190 001 € à 210 000 €	13 000 €	13 000 €	13 000 €
De 210 001 € à 230 000 €	14 000 €	14 000 €	14 000 €
De 230 001 € à 260 000 €	15 000 €	15 000 €	15 000 €
De 260 000 € à 300 000 €	16 000 €	16 000 €	16 000 €
Au-delà de 300 000 €	5,5 % du prix de vente	5,5 % du prix de vente	5,5 % du prix de vente

CONDITIONS GENERALES: Les prix de vente s'entendent hors frais notariés, les honoraires sont à la charge du vendeur selon les conditions du Mandat.
Ils sont dus dès l'accord des parties et exigibles dès le jour de l'acte authentique.

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

ORPI ORTHEZ IMMOBILIER 46 Rue des Jacobins 64300 ORTHEZ

Sarl au capital de 8000.00 € / RCS PAU 452 952 096 - Carte professionnelle T/G/S n° 2006-1148- T/G délivrée par préfecture de Pau
Garantie: ALLIANZ IARD n° 8652303 - 1 Cours Michelet 92076 Paris La Défense Cedex - Orias: 12065124

Honoraires au 22/01/2019

La délivrance d'une note est obligatoire.



Honoraires de location

Locaux d'habitation soumis à la loi du 6 juillet 1989	Honoraires TTC bailleur	Honoraires TTC locataire
Entremise et négociation	100 €	
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail*	5 € / m ²	5 € / m ²
Etat des lieux location vide	3 € / m ²	3 € / m ²
Etat des lieux location meublée	3 € / m ²	3 € / m ²

*Pour un T4/T5 ou une maison, les honoraires sont facturés pour un forfait maximum de 400€, en restant dans la limite des 8€/m² conformément au décret d'application de la loi ALUR

Locaux de droit commun / commerciaux / industriels / profes.	Honoraires TTC bailleur	Honoraires TTC locataire
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail	6 % du loyer annuel HT	6 % du loyer annuel HT
Etat des lieux	3 € / m ²	3 € / m ²

Honoraires de gestion locative

Prestations de gestion	Honoraires TTC bailleur
Gestion immobilière	De 7 à 9 % TTC du montant du quittancement mensuel Parties Communes Immeuble 50 € TTC Mensuel
Assurance GLI	2.90 % du montant du quittancement mensuel (dont 0.35 % de frais de gestion)
Prestations annexes	Visite conseil / Estimation Locative : 65.80 € TTC Extranet Bailleur 3.60 € / Mois TTC (1à4 lots) et 10.00 € TTC mensuel (à partir de 5 lots) Aide à la déclaration fiscale 45 € / An (SCI : 54 €) TTC Gestion Sinistre Assurance/Travaux/Contentieux : 59.40 € / heure

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

ORPI ORTHEZ IMMOBILIER 46 Rue des Jacobins 64300 ORTHEZ

Sarl au capital de 8000.00 € / RCS PAU 452 952 096 - Carte professionnelle T/G/S n° 2006-1148- T/G délivrée par préfecture de Pau

Garantie : ALLIANZ IARD n° 8652303 - 1 Cours Michelet 92076 Paris La Défense Cedex - Orias : 12065124

Honoraires au 22/01/2019

La délivrance d'une note est obligatoire.